

tour des Beaux-Arts, sera aujourd'hui, samedi, à Lille, pour inaugurer, à 11 heures, cette exposition régionale de l'enseignement artistique de l'Etat...

L'organisation des P.T.T. au Sénat

Paris, 3 juin. — Séance ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Paul Doumer. M. Maréchal pose une question au ministre des Travaux publics, qui accepte. Il s'agit des dégâts causés dans la région du Sud-Ouest, par les inondations de la Garonne.

L'ORGANISATION DES P.T.T.

La haute assemblée reprend ensuite la discussion de la proposition Tassinier-Soulier, sur l'organisation des P. T. T. On sait qu'il s'agit de la suppression de nombreuses places de directeurs et de facteurs-receveurs.

M. Japy, rapporteur, expose que si le Gouvernement a eu raison de concentrer le contrôle des mandats, par contre, il n'aurait pas dû élargir la direction du service électrique des exécutants.

Les agences postales ne rendent pas les mêmes services que les facteurs-receveurs. Tout le monde en voudra pas s'adresser à elles. Il en résulte que la suppression des directions départementales des P.T.T. constitue une grave erreur.

M. Bokanowski pose la question de confiance. Après les observations de MM. Tassinier et Louis Martin, M. Bokanowski répond pour justifier les mesures d'économie qui ont été prises.

Le ministre du Commerce conclut en posant la question de confiance. Quant au rétablissement des directions départementales, qui fait l'objet de l'article 1er de la proposition, dit-il, je n'y puis consentir, car en serait une brèche dans l'édifice construit par le Gouvernement, au moyen des décrets d'économie pris en exécution de la loi du 3 août 1926.

Il nous serait impossible de continuer notre tâche si le Sénat exigeait de nous le retrait des réformes que nous avons réalisées, et qui sont indispensables à la mission de crédit de l'Etat. (Mouvements divers, applaudissements sur divers bancs, réclamation sur divers bancs.)

M. Serre, président de la commission du commerce, intervient contre les décrets. M. Perrou constate aussi qu'on n'a pas tenu compte des intérêts économiques.

M. Lebert, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

M. LEBERT, très applaudi, proteste aussi énergiquement et s'élève contre la réforme administrative. M. Marcelot qui veut soutenir la thèse du gouvernement, déclare qu'il en aura pour un certain temps et demande le renvoi de la discussion.

M. Doumer président, dit qu'il n'est pas d'une première délibération. Le Sénat pourrait décider de faire une seconde délibération et la discussion continuerait au cours d'une séance ultérieure.

Venant de Londres Lindbergh a atterri au Bourget

Londres, 3 Juin. — L'aviateur Lindbergh a quitté l'aérodrome militaire anglais de Kenley ce matin, à 6 h. 20, à bord d'un avion



(Wide World photos.) M. B. FRANKLIN MAHONEY, constructeur de l'« Spirit-of-Saint-Louis », qui a attendu à Paris le retour de Lindbergh

biplace 200 chevaux. L'aviateur Lindbergh était accompagné de deux avions militaires britanniques. Il a fait escale à Lympe à 6 h. 38 pour prendre l'essence.

Comme il y avait beaucoup de brouillard à ce moment sur la Manche, l'aviateur américain a quitté l'aérodrome de Lympe à 8 h. 16, le brouillard, à ce moment était à peu près dissipé. Le capitaine Lindbergh, escorté par un bi-moteur anglais de transport, piloté par un officier de la Force aérienne britannique, a atterri à 8 h. 36, filant vers le Bourget, où il a atterri après avoir survolé Paris, à 10 h.

L'ARRIVÉE AU BOURGET Mais à peine l'avion venait-il de prendre contact avec le sol qu'une automobile s'avançait rapidement dans la direction de l'hélicoptère et que le sergent Destroyer, qui y avait pris place, invitait ce dernier à se rendre devant les hangars militaires.

A sa descente d'avion, Lindbergh fut salué par le capitaine de vaisseau White, attaché à l'ambassade américaine, représentant M. Myron T. Herrick.

Aussitôt, Lindbergh remettait les gaz et l'avion, en quelques mètres, reprenait son vol pour venir atterrir une seconde fois dans le camp du 3<sup>e</sup> régiment d'aviation.

Lindbergh descendit de sa carlingue. Il fut reçu par le colonel Poll Marchetti, commandant le 3<sup>e</sup> régiment d'aviation et par M. Maloney, constructeur de l'avion victorieux de l'Atlantique qui voyait Lindbergh pour la première fois depuis son exploit.

Quelques minutes après, Lindbergh était invité à monter dans le grand avion de l'ambassadeur américain, représentant M. Myron T. Herrick et des deux attachés militaires et naval.

Le déjeuner offert par les aviateurs Paris, 3 Juin. — L'aviateur Lindbergh a assisté au déjeuner qui donnait en son honneur la Ligue internationale des aviateurs et les « Vieilles Tiges » (Association des pilotes d'avant guerre).

Accompagné par M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, il fut l'objet d'une chaleureuse réception au « Clos Normand », dans le bois de Boulogne.

M. Clifford, président de la Ligue internationale des aviateurs prit la parole pour remercier Lindbergh d'avoir bien voulu accepter l'invitation de ses camarades français, et lui remit la grande médaille d'or de la Ligue pour M. Coolidge, Président de la République Américaine.

Puis le docteur Gros, organisateur de l'escadrille américaine « Lafayette » annonçait au vainqueur de l'Atlantique que les anciens pilotes de cette formation avaient décidé de nommer membre honoraire, lui offrir l'insigne porté durant la guerre par les aviateurs appartenant au groupement, ainsi qu'une médaille d'or.

Souriant et vivement ému, Lindbergh remercia la Ligue internationale et les « Vieilles Tiges » de leur réception.

A l'église suédoise Après le déjeuner qui lui a été offert par l'Association des « Vieilles Tiges », le capitaine Lindbergh a assisté à une cérémonie organisée en son honneur à l'église suédoise, où il a été reçu et félicité par le comte d'Ehrensvärd, ministre de Suède, entouré de la colonie suédoise.

A Cherbourg Cherbourg, 3 Juin. — Les services de la

Marine préparent le terrain de Lesay où Lindbergh atterrira demain samedi, vers 14 h. Une conférence aura lieu entre les autorités et l'attaché naval américain qui vient de Paris pour organiser le départ de l'aviateur. Des réceptions attendent le héros de l'Atlantique à la Mairie et à la Chambre de Commerce de Cherbourg.

Le « Memphis » arriverait le 11 juin aux Etats-Unis Washington, 3 Juin. — Le commandant du croiseur américain « Memphis » a informé le ministre de la Marine, qu'il espère arriver à Washington avec l'aviateur Lindbergh, le 11 juin, à midi.

NEW-YORK-BERLIN SANS ESCALE New-York, 3 Juin. — L'aviateur Chamberlin tenterait samedi ou dimanche, le raid New-York-Berlin, sans escale.

LE TOUR DU MONDE EN 15 JOURS New-York, 3 Juin. — Les Américains Wells et Wala veulent, en quinze jours, faire ce voyage le tour du monde.

Les PETITS-ENFANTS de MARECHAL FOCH PORTERONT LE NOM DE LEUR ILLUSTRE GRAND-PERE On sait que le maréchal Foch a eu trois enfants : un fils, le lieutenant Foch, mort glorieusement pour la France au cours de la guerre, et deux filles, Mme Décourt et Mme la colonelle Fournier.

Afin de perpétuer le nom, désormais illustre, de Foch, le colonel Fournier a demandé au ministre de la Justice l'autorisation, pour ses enfants d'ajouter à leur nom patronymique celui de leur grand-père.

Le conseil d'Etat, réuni hier en assemblée générale, a, sur le rapport de M. Petit, maître des requêtes, émis un avis favorable. La décision de la haute assemblée a été transmise immédiatement au garde des Sceaux, qui va soumettre incessamment à la signature du Président de la République un décret autorisant les petits-enfants du maréchal Foch à s'appeler désormais Fournier-Foch.

UNE EXECUTION CAPITALE A MONTAUBAN Le condamné, auteur d'un double assassinat, est mort courageusement, regrettant son crime

Montauban, 3 Juin. — Félix Blanquet, 32 ans, cultivateur à Montpéran-de-Querzy, condamné à mort par la Cour d'Assises le 22 décembre 1926, a été exécuté ce matin.

Dans la nuit du 10 au 11 Mars 1926, il avait assassiné par les vols, ses voisins Jean Dejean et sa femme Léonie, propriétaires de la Combelle. Seul le petit Henri Dejean, couché à côté de son père, fut épargné par l'assassin.

Les magistrats ont trouvé Blanquet éveillé. Quand le Procureur de la République lui a dit : « Vous retournez en grâce est rejeté, avez du courage », Blanquet, qui était pâle et ému, a répondu : « Eh bien ? »

Blanquet a accepté une tasse de café avec du rhum et a demandé à entendre la messe, puis il a communiqué. Après avoir embrassé le Christ qui lui tendait l'aumône, il a marché courageusement à l'échafaud.

Le corps du condamné a été réclamé par sa famille.

UNE AUTOMOBILE tombe dans le canal de la Lys à La Gorgue Le conducteur est noyé

Un triste accident s'est produit à La Gorgue dans la nuit de jeudi à vendredi. Un torpédo de quatre places a versé dans le canal sans qu'on ait encore pu se rendre compte des circonstances de l'accident.

Des maritimes ont retiré du canal l'automobile vide de son conducteur. La plaque d'identité apposée sur le véhicule et un portefeuille retrouvé sur place, indiquant que l'automobile appartenait à un représentant de commerce, M. Georges Graves, 24 ans, demeurant au Rainey (Seine-et-Oise).

Les recherches les plus actives pour retrouver le cadavre s'étendent jusqu'à maintenant, restées sans résultat. M. Graves, qui avait été trompé par le brouillard se sera engagé par erreur avec sa voiture le long de la berge du canal de la Lys, dans la largeur était à peine suffisante pour permettre l'accès de sa voiture.

M. Graves se dirigeait vers Lille et devait retrouver son épouse qui l'attendait dans un café du centre.

M. Graves a été prévenu avec tous les ménagements par la gendarmerie et elle s'est rendue aussitôt à La Gorgue afin d'y connaître le résultat des recherches.

LE CAPITAINE BARTHELEMY EST CONDAMNE A 5 ANS DE PRISON ET A LA DESTITUTION Nancy, 3 Juin. — Après quatre journées d'audience qui ont fait la lumière complète sur les faits et vols reprochés au capitaine Léon Barthélémy, le conseil de guerre a confirmé le jugement de Metz, condamnant de forme. Le capitaine Barthélémy est donc condamné à cinq ans de prison, à la destitution et au remboursement d'une somme de 152.000 francs.

Une nouvelle révolte anti-soviétique au Russe blanche

Londres, 3 Juin. — Des informations ont été reçues, signalant une révolte des blancs-russes contre les soviets.

UN DENTISTE A GAGNE 22 MILLIONS ET DEMI AU DERBY D'EPSOM

Comme chaque année, le Derby d'Espom a été l'objet de sweep-stakes formidables qui transformant du jour au lendemain en millionnaires les personnes ayant tiré les numéros correspondants au gagnant de la grande épreuve. La plus importante de ces sortes de poules est, comme on le sait, le Calcutta sweep-stake, dont le premier lot cette année, est de 180.000 livres sterling, environ 22 millions 500.000 francs.

Cette immense fortune est gagnée par M. Kilpatrick, mécanicien-dentiste, du Cap. dont le salaire hebdomadaire ne dépasse pas trois livres sterling.

Le 2<sup>e</sup> prix du Calcutta sweep-stake est de 80.000 livres sterling — environ 10 millions de francs — et le 3<sup>e</sup> de 40.000 livres — environ 5 millions de francs, — mais on ne connaît pas les noms de ceux qui ont les numéros correspondants à Hot Night et à Khan Mo.

Quant au gagnant du sweep-stake du Stock-Exchange, dont le premier prix est de 75.000 livres sterling — 9.375.000 francs environ — il revient à M. Jones, homme d'affaires retraité de Felkstone qui, ayant cédé les trois quarts de son billet, pour 9.000 livres sterling, ne touchera qu'environ 29.000 livres.

L'encombrant lord Terrington va être transféré à Douai

Le Parquet général de Douai a informé, hier après-midi, le Parquet de Boulogne, que lord Terrington, le banquier-otage anglais arrêté à Boulogne le 7 mars dernier, allait être transféré à Douai. Ce transfert aura lieu ce matin, samedi.

Lord Terrington comparaitra successivement devant la Cour d'appel, qui donnera son avis sur la demande d'extradition formulée par le Gouvernement britannique. L'avis de la Cour sera transmis ensuite au garde des Sceaux, qui statuera sur le sort du lord.

Entretiens, l'encombrant personnage sera ramené à Boulogne-sur-Mer, où il attendra la décision du Gouvernement.

LES GRÈVES A HALLUIN Le conflit de l'Établissement Lorthois-Leurent

Nous avons annoncé, hier, que onze ouvriers du tissage de M. J. Lorthois-Leurent, chemin de la Grand'Vie, s'étaient mis en grève à la suite du renvoi de deux de leurs compagnons.

La réunion du personnel, dont nous avons parlé, a eu lieu vendredi soir, à la Maison du Peuple. 364 ouvriers sur 700 environ occupés l'usine, y participèrent. Le principe de la grève a été voté par 261 voix contre 3. Il a été décidé de l'envoi d'une lettre au patron. Une seconde réunion aura lieu aujourd'hui, pour connaître la réponse de M. Lorthois. Dans le cas où cette réponse ne donnerait satisfaction aux ouvriers, la grève générale de l'établissement se produirait vraisemblablement mardi matin.

L'ALLEMAGNE NOUS ENVOIE-T-ELLE AU TITRE DE PRESTATIONS EN NATURE DES ANIMAUX MALADES? On signale qu'un cultivateur du Pas-de-Calais, qui avait reçu de Brême et de Düsseldorf, quatre-vingts bœufs au titre de prestations en nature, a vu en quelques semaines, tous ces animaux dépérir et crever à l'état aquatique.

L'école vétérinaire d'Alfort consultée, déclara que ces animaux étaient atteints de la « bronchite vermineuse », qui sévit à l'état endémique à Düsseldorf notamment.

Les vendeurs, avertis de ces faits, prétendent que la maladie qui a causé la mort des bovins, était complètement inconnue en Allemagne.

Tout laisse supposer que chez ces animaux, partis bien sains d'Allemagne, ont été inoculés les germes de la terrible maladie qui les a fondroyés.

Il est à souhaiter que le Gouvernement prenne des mesures pour que ce fait, qui d'ailleurs n'est pas isolé, ne se renouvelle plus.

AU PAYS DES SOVIETS On ouvre un coffre-fort secret du tzar

Moscou, 3 Juin. — D'importants documents auraient été découverts dans un coffre-fort secret du cabinet de travail du tzar Nicolas II à Tsarkoïe-Selo. Parmi eux se trouveraient des lettres de Guillaume II, du roi d'Angleterre et de M. Stolypine.

ONZE ESPIONS DES SOVIETS CONDAMNÉS PAR UN TRIBUNAL POLOIS

Varsovie, 3 Juin. — Le tribunal de Vilna, jugeant l'affaire d'espionnage soviétique, dans laquelle douze individus étaient inculpés, a condamné les deux principaux coupables, Ginko et Szycowski, respectivement à treize et douze ans de prison. Les autres inculpés ont été condamnés de trois à sept ans de la même peine. Un seul a été acquitté.

Un grave accident d'aviation à Villacoublay

Deux aviateurs carbonisés Villacoublay, 3 Juin. — Volé dans quelles conditions ce soir, vers 18 h. 15, un double accident mortel d'aviation s'est produit à Villacoublay.

Le capitaine aviateur Juif, de la 12<sup>e</sup> section, à Paris et l'adjudant-chef Maillet, de la division d'entraînement du Bourget, attachés tous deux au 24<sup>e</sup> régiment d'aviation, devaient se rendre par avion de Villacoublay au Bourget, pour tenter demain le raid Paris-Beyrouth.

L'avion qui était piloté par le capitaine Juif, venait de prendre son vol et se trouvait à environ 150 mètres de hauteur lorsque subitement il s'est penché sur le côté et est venu s'écraser sur le sol. L'appareil a pris feu aussitôt. Les deux aviateurs ont été carbonisés ; leurs cadavres ont été transportés ce soir à l'Hôpital Militaire de Versailles. Les causes de l'accident n'ont pu être nettement établies. On suppose que c'est en amorçant une virile qui une des commandes n'a pas fonctionné.

COURTES DÉPÊCHES

Un Budget, la Chambre Haute a accepté le traité économique franco-germano, la construction du pont sur le canal de Brénois relative au trafic ferroviaire.

Un groupe d'industriels anglais va partir pour Corbeil, où s'est constituée la confédération des industriels britanniques et allemands.

UN PRETRE ASSOMME PAR UN CAMBRIOLEUR A MARSEILLE

Marseille, 3 Juin. — En rentrant chez lui, vers 2 heures, l'abbé Remuzat, âgé de 68 ans, a été attaqué par un cambrioleur qui avait pénétré dans sa chambre et qui l'a frappé à la tête à coups de crosse de revolver. L'agresseur a pu être arrêté après une poursuite mouvementée. C'est un Espagnol, nommé Sol Universo, 23 ans. Il a été écroué. L'état de l'abbé Remuzat est grave.

Les Syndicats libres contre les Syndicats libres

L'Union des Syndicats libres nous prie d'insérer la note suivante : Une seconde affiche anonyme vient d'être placardée sur les murs de Roubaix, Tourcoing, Halluin et environs contre les Syndicats Libres.

Anonymous, cette affiche constitue de plus un faux. Le soi-disant « groupe de syndiqués chrétiens » qui l'aurait signée, n'existe pas.

Tandis que la première affiche venait à peine d'être placardée, la seconde sortait déjà des presses et elle provenait de la même source. On a simplement attendu une huitaine de jours avant de l'afficher.

On se trouve donc en présence d'une campagne organisée, et il ne faudrait pas être surpris si d'autres affiches apparaissaient encore.

Les Syndicats Libres ont prévenu la population, ils n'ont pas à répondre autrement qu'ils l'ont déjà fait. Calomnies, mensonges, fausses signatures, tout cela suffit à qualifier la campagne « outrageusement » anonyme qui vient d'être entreprise.

L'opinion publique l'a déjà jugée avec le mépris qu'elle mérite.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui samedi 4 Juin : Aujourd'hui, sainte Emma; demain, Pentecôte. Soleil lever à 4 h. 32; coucher à 20 h. 48. Lune Nouvelle le 20; premier quartier le 7. Cours de Bourse (cote des valeurs françaises et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30). Dispensaire Pierre-Delmas, 80, rue des Longues-Croix; à 14 heures, matinée de la Société de la Dépense d'Hygiène Sociale du Foutenoy, 43, rue de Cassel; à 14 h., consultation pour adultes, 20, rue de la République; à 15 heures, Charlot aux grandes manœuvres.

Le Concours hippique international civil et militaire

Organisé par le Club Hippique de Roubaix Il s'ouvre aujourd'hui samedi et se poursuivra dimanche et lundi

Le Club Hippique de Roubaix qui, annuellement, donne ses réunions les premiers samedis, dimanches et lundis de Juin, va voir cette année, concourir avec les fêtes de la Pentecôte, lui, dont que de ce fait, l'assistance à ce concours hippique si réputé, soit plus nombreuse que jamais.

Est-il utile de rappeler l'ordonnance du programme, bien fait pour contenter les amateurs d'hippisme, qui sont légion dans nos villes, en même temps que de retenir sur les avenues les très importants foules de spectateurs placés sur le Boulevard des Trois Villes, à l'arrêt de la Planchette-Epinois, de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing, l'accès du pesage, des tribunes, de la plaine, est des plus faciles. Dans un cadre de verdure incomparable et unique dans notre région du Nord, des plantations parfaitement distribuées ont donné l'aspect le plus riant aux différentes enceintes.

De nouveaux obstacles ajouteront à l'intérêt des parcours. La musique du 43<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, dont l'éloge très mérité n'est plus à faire contribuera à la réussite des réunions de fair sport et les fanfares de cors sonneront pour accompagner amazones, gentlemen et officiers dans leurs parcours.

Si nous passons à la classe des chevaux engagés, nous constatons que le lot n'aura jamais été aussi choisi et aussi complet. Plus de 80 chevaux, tant militaires que civils participent aux différentes épreuves de cette année. De nombreuses amazones rivaliseront d'audace et d'énergie pour disputer aux gentlemen, prix et flots de rubans.

Nous ne voudrions pas oublier le grand concours de chevaux de trait du lundi matin : présentation de chevaux destinés à l'agriculture; attelages de commerce et d'industrie; on nous dit qu'il y aura même plusieurs attelages à 8 et 10 chevaux.

Le succès de ces réunions est donc certain et l'on peut déjà en féliciter le Président et les membres du Comité du « Club Hippique » dont le dévouement et l'esprit d'organisation ont fait leurs preuves.

Nous rappelons que, pour chaque journée, le prix des places est : l'esage, 20 fr.; Tribune, 10 fr.; Plaine, 5 fr.

Pour le concours de chevaux de trait, le prix d'entrée est uniformément fixé à 5 fr.

MALLE FLIPD — Bourse 18.20; extra 20 et 21.20; café 19.50; blé 19.40; margarine 10.20; pains d'épices 6.25; Biscuits 7 à 11.80. « LUXOR », Chemiserie, 112, rue de l'Épée, Roubaix. Choix immense en Chemises, Cravates, etc., à des prix incomparables. 354304

PEUGEOT. Livrais. rapide tous modèles. Agent direct : Venant, 40, rue de Lille, Roubaix. 37003

LES FETES DES QUARTIERS DE LA POTENNERIE, DU RAVERI ET DU NOUVEAU-ROUBAIX

Le programme des trois journées Voici le programme des festivités organisées dans ces quartiers et qui commenceront aujourd'hui samedi, pour se poursuivre dimanche et lundi :

Samedi 4 Juin. — A 16 h., distribution de gâteaux aux enfants de toutes les écoles (indistinctement) comprises dans le périmètre des quartiers : — de 14 à 19 h., grande Braderie, rue de Denain; — à 20 h. 20 « Retraite Militaire » par la clique « Jeanne d'Arc ». Rassemblement rue des Parvenus, angle rue Decroix; — de 20 h. 20 heures, concours à 17 ans des rues Paul-Waite et d'Avignon, par les Accrochéistes du Labourer; 2<sup>e</sup> angle des rues Jules-Guesde, Denain et Dupuy-de-Lôme, par les Accrochéistes Roubaixiens.

Journée du Dimanche 5. — A 7 h., réveil en fanfare, par la clique « Jeanne d'Arc », salve d'artillerie à différents endroits des quartiers; — de 8 à 10 h., Courses pédestres : 100 mètres et 5 kilomètres. Départ de la gare; — de 10 h. 30, concours de tir, rue de la République; — de 11 h., Concours de décoration et avoiesment, 200 fr. de primes, répartis en deux groupes, maison individuelle, Impasse, voir et cité; — de 11 h. 30, kiosque (angle rue Decroix et Denain), Concert-spectacle, par les Accrochéistes Roubaixiens; — à 14 h., rassemblement à la Mairie pour la Fête de l'Enfant, sous la présidence de M. le Maire (école Linée) du Comité et des Délégués, pour la formation du cortège; — à 15 h., réception de l'Administration municipale, du Comité-directeur des Fêtes de Roubaix, des Présidents et délégués, du Comité général des festivités; — à 15 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 16 h., concours de tir, rue de la République; — à 16 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 17 h., concours de tir, rue de la République; — à 17 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 18 h., concours de tir, rue de la République; — à 18 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 19 h., concours de tir, rue de la République; — à 19 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 20 h., concours de tir, rue de la République; — à 20 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 21 h., concours de tir, rue de la République; — à 21 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 22 h., concours de tir, rue de la République; — à 22 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 23 h., concours de tir, rue de la République; — à 23 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 24 h., concours de tir, rue de la République; — à 24 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 25 h., concours de tir, rue de la République; — à 25 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 26 h., concours de tir, rue de la République; — à 26 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 27 h., concours de tir, rue de la République; — à 27 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 28 h., concours de tir, rue de la République; — à 28 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 29 h., concours de tir, rue de la République; — à 29 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 30 h., concours de tir, rue de la République; — à 30 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 31 h., concours de tir, rue de la République; — à 31 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 32 h., concours de tir, rue de la République; — à 32 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 33 h., concours de tir, rue de la République; — à 33 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 34 h., concours de tir, rue de la République; — à 34 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 35 h., concours de tir, rue de la République; — à 35 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 36 h., concours de tir, rue de la République; — à 36 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 37 h., concours de tir, rue de la République; — à 37 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 38 h., concours de tir, rue de la République; — à 38 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 39 h., concours de tir, rue de la République; — à 39 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 40 h., concours de tir, rue de la République; — à 40 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 41 h., concours de tir, rue de la République; — à 41 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 42 h., concours de tir, rue de la République; — à 42 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 43 h., concours de tir, rue de la République; — à 43 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 44 h., concours de tir, rue de la République; — à 44 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 45 h., concours de tir, rue de la République; — à 45 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 46 h., concours de tir, rue de la République; — à 46 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 47 h., concours de tir, rue de la République; — à 47 h. 30, concours de tir, rue de la République; — à 48 h., concours de tir, rue de la République; —